



Risque Sismique

7

Le risque et la commune

- Niveau de la sismicité de la commune : niveau 3 (modéré) sur une échelle de 1 à 5

Mesures de prévention :

- repérer les points de coupure du gaz, eau, électricité
- fixer les meubles et appareils lourds et volumineux
- repérer un endroit où il serait possible de se mettre à l'abri
- préparer un plan de regroupement familial

Pour toute information sur l'activité sismique en France :
<http://www.franceseisme.fr/>

Conseils de comportement

PENDANT :

rester où l'on est :

- à l'intérieur : se mettre près d'un mur ou colonne porteurs ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres,
- à l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures, arbres, ...),
- en voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses

APRES :

- après la première secousse, **se méfier des répliques**
- ne pas prendre l'**ascenseur**
- **vérifier** l'eau, l'électricité : en cas de fuite, ouvrir les fenêtres, portes, se sauver et prévenir les autorités
- se protéger la tête avec les bras
- s'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer
- ne pas allumer de flamme



Ecouter la radio et respecter les consignes



Ne pas téléphoner pour ne pas encombrer le réseau



Ne pas aller chercher ses enfants à l'école